

RECYC-QUÉBEC propose sa collaboration pour les suites à donner aux recommandations de la Commission des transports et de l'environnement

Québec, le 10 juin 2008 – C'est avec beaucoup d'intérêt que la société d'État RECYC-QUÉBEC a pris connaissance du rapport de la Commission des transports et de l'environnement sur la gestion des matières résiduelles.

Fort des commentaires et mémoires fournis à la Commission par les différents intervenants intéressés par la gestion responsable des matières résiduelles, le rapport fait état de 43 recommandations des plus pertinentes. L'information, la sensibilisation et l'éducation y occupent un rôle de premier plan parmi les nombreuses actions à mener. La promotion de la réduction à la source tout comme la mise en valeur des matières récupérables et valorisables, dont les matières organiques, pour tous les secteurs d'activités, dans le but ultime de les détourner définitivement de l'élimination, en font partie intégrante.

La Commission des transports et de l'environnement, le gouvernement et la collectivité québécoise peuvent compter sur l'expertise de RECYC-QUÉBEC dans ses différentes sphères d'activités pour coordonner ce vaste chantier en étroite collaboration avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs et les nombreux partenaires qui y sont associés.

« *Les recommandations de la Commission vont dans le sens de nombreuses pistes de solutions que nous avons proposées dans notre mémoire et trouvent écho dans différents programmes et mesures que nous avons déjà mis en chantier. Nous ferons en sorte d'enrichir nos actions et programmes de façon à favoriser l'élimination zéro pour toutes les matières récupérables et valorisables* », a précisé madame Ginette Bureau, présidente-directrice générale de RECYC-QUÉBEC.

Dans le cadre de son mandat et en soutien à la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*, RECYC-QUÉBEC oriente, met en œuvre et coordonne des activités visant la mise en valeur des matières résiduelles en assurant la gestion de certains programmes, en développant les connaissances pertinentes et en mobilisant les différents acteurs afin de réduire la génération de matières résiduelles et de diminuer les quantités à éliminer. RECYC-QUÉBEC appuie et reconnaît les efforts des intervenants des différents secteurs et assure le suivi de l'atteinte des objectifs de la *Politique québécoise de gestion des matières résiduelles 1998-2008*.

<http://www.assnat.qc.ca/fra/38legislature1/commissions/CTE/Rapport-matiere-residuelle.pdf>

Pour information :

Sophie Langlois-Blouin
Agente d'information
Communications, sensibilisation et éducation
RECYC-QUÉBEC
418 643-0394, poste 3238